ABSURDITÉ DE L'IMPÔT TERRITORIAL ET DE PLUSIEURS AUTRES IMPÔTS,

DÉMONTRÉE par l'exposition des effets, ou réactions des différentes espèces de Taxes sur tous les prix, tant du travail que de ses produits, soit dans l'Agriculture, soit dans l'Industrie.

Par le Marquis de CASAUX, de la Société Royale de Londres.

If men would be content to graft upon Nature, and assist her operations, what mighty effects migth we expect!

SPECTATOR.

Si les hommes vouloient se borner à greffer sur la Nature & aider ses opérations, quels puissans effets nous pourrions en attendre!

LE SPECTATEUR.

Lu à la Société de 1789, le 7 Février 1790.

A PARIS,
Chez BAUDOUIN, Imprimeur de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, rue du Foin Saint-Jacques, N°. 31.

1790.

EFFETS

Ou réactions des différentes espèces de Taxes sur tous les prix, tant du Travail que de ses Produits.

INTRODUCTION.

C'EST une bonne chose qu'une bonne Constitution ; mais il faut vivre pour jouir du bonheur d'être bien constitué, & il faut se nourrir pour vivre. Or, dans l'état actuel de la Société, je ne vois que l'argent qui puisse alimenter une bonne Constitution politique, & rien qui puisse en donner constamment & assez, que les Taxes. Malheureusement, c'est une grande question à décider que le choix des Taxes ; tout le monde en a peur ; & quand on a peur, comment bien juger ? — Ceux qui sont vieux n'ont peur de rien : voici ce qu'ils pensent des Taxes.

Les Taxes, *considérées comme argent à lever sur les Peuples*, peuvent s'établir sur les hommes ou sur les choses. Elles sont à mes yeux établies sur les hommes, lorsqu'en conséquence des ordres d'un homme ou d'un Corps quelconque, tel homme, tel jour, est obligé de payer telle somme, soit pour son droit d'existence, soit à raison d'une propriété qu'on lui suppose. — *Qu'on lui suppose*, car bien souvent il

eſt fort loin d'être le vrai propriétaire de l'objet qui ſemble lui appartenir ; — & bien ſouvent il ne pourroit en donner la preuve ſans compromettre ſa fortune, ſans nuire au vrai propriétaire, & finalement ſans affecter la propriété. — Les Taxes ſont établies ſur les choſes, lorſque tels ou tels objets en ſont chargés, & que le propriétaire *oſtenſif*, c'eſt-à-dire le poſſeſſeur actuel de ces objets, ne peut en jouir, ou les porter à leur vraie valeur, ſans payer à l'Etat la ſomme que l'Etat juge à propos de retirer de telle ou telle eſpèce de propriété, quel que puiſſe être le vrai propriétaire.

S'il s'agiſſoit ici de la valeur *morale* d'une Taxe ou d'une autre, cette définition ſuffiroit pour la décider ; mais il s'agit uniquement de l'effet des Taxes ſur toutes les autres eſpèces de valeurs ; il s'agit de leur influence ſur tous les intérêts pécuniaires, ſur tous les prix. — Ainſi donc, lorſqu'il ſera démontré que telle ou telle eſpèce de Taxe n'augmente les prix que *d'un dixième*, je ſuppoſe, pendant que telle autre les augmente néceſſairement *de trois dixièmes*, je crois qu'il faudra auſſi néceſſairement décréter,

OU BIEN

Qu'il eſt plus avantageux de payer tout vingt pour cent plus cher,

OU BIEN

Que la Taxe qui n'exige qu'un ſur dix, eſt préférable à celle qui en exige trois.

C'eſt à-peu près à ce dilemme, ou ſi l'on veut, à cette trivialité qu'il eſt poſſible de réduire cette prodigieuſe difficulté du choix des Taxes; & je l'entreprends avec les quatre Données ſuivantes, au défaut de plus exactes qui ne changeroient abſolument rien aux véritables réſultats.

Première Donnée.

Il eſt ſi facile d'avoir en France trois cents-dix jours de travail au lieu de trois cents, qu'il eſt à préſumer qu'on ne ſe refuſera pas à ce moyen ſi facile de procurer tous les ans à la Nation, un produit additionnel de cent & quelques millions, ſans autre inconvénient que d'augmenter la quantité des objets de luxe pour les riches, comme celle des objets de néceſſité pour les pauvres. Il eſt fâcheux, ſuivant les rigoriſtes, que ces deux choſes aillent toujours de front, mais cela eſt ainſi : — ainſi l'ordonna la Nature lorſqu'elle conçut l'idée de cette étrange machine qu'on appelle *la Société*, — où le bien général ne réſulte & ne peut réſulter que de l'énergie que chacun met à défendre & pourſuivre ſon intérêt particulier ; — comme la froide vérité, l'exacte vérité, la vérité entière, ne peut naître que de la chaleur avec laquelle chacun défend ſon opinion. Je prendrai donc le produit de ces trois cents dix jours de travail, pour baſe de quelques opérations relatives à l'objet de cet écrit, & qui faciliteront en même temps dans un plus grand détail, la compa-

raifon des replâtrages financiers qu'on propofe, & du fyftême de finance préfenté dans la brochure intitulée : *La propofition n'eft pas neuve* ; *il ne s'agiffoit que de la démontrer.*

SECONDE DONNÉE

Dans le nombre de 17 millions & quelques cents mille Travailleurs (famille comprife) attachés en France, tant à la terre qu'à l'induftrie, il faut bien en fuppofer la moitié, c'eft-à-dire huit millions fix à fept cents mille, occupée à la reproduction territoriale; — & toujours en adoptant les 6 fols par chacun des trois cents dix jours *de travail* par chaque tête l'une dans l'autre, on trouve que la partie de cette reproduction annuelle qui appartient aux Travailleurs, eft de 779 millions 900 & quelques mille livres : or, cette portion du produit territorial qui appartient aux Travailleurs, n'étant affez généralement que le tiers de ce produit, — le montant du produit total fera donc de 2 milliards 340 millions moins quelques livres. — Je le fuppoferai de 2 milliards 365 millions pour contenter ceux qui prétendent qu'on donne quelques fractions de denier de plus par jour à chaque tête de la famille des Travailleurs ; car c'eft toujours à des fractions de denier que fe réduit la différence d'un calculateur à un autre, quand il s'agit de ces bonnes-gens qui donnent le temps & les moyens de calculer comme de faire des Loix ou des Livres.

TROISIÈME DONNÉE.

Le produit de la terre étant ſuppoſé d'environ 2 milliards 365 millions, on doit porter à la même ſomme les produits de l'induſtrie, par cette raiſon très-méchanique, que le prix & le produit du travail (tout compenſé) devenant un peu trop conſidérables ſur l'une de ces deux ſources de la richeſſe, bientôt la concurrence des intéreſſés attachés à l'autre, s'empreſſeroit d'y participer, & ramèneroit néceſſairement l'équilibre. — Or, le produit annuel d'un nombre donné de journées ſur la terre, étant d'une telle ſomme, il ſeroit donc abſurde de ſuppoſer beaucoup moindre, ou beaucoup plus fort, le produit annuel du même nombre de journées dans l'induſtrie. — Le produit général, tant de la terre que de l'induſtrie, ſera donc de 4 milliards 730 millions.

QUATRIÈME ET DERNIÈRE DONNÉE.

Le beſoin annuel de l'Etat ſera ſuppoſé de 473 millions après l'année courante & l'emploi de beaucoup de petites reſſources, néceſſitées par beaucoup de petites volontés bien mauvaiſes, & beaucoup de petites inquiétudes bien pardonnables. — Mais je préviens que je comprends dans cette ſomme de 473 millions annuellement néceſſaires, non-ſeulement les dépenſes proprement dites de l'Etat, & l'intérêt de tout ce qui reſtera dû alors, mais encore l'intérêt de tout

ce qu'il faudra emprunter pour former *jusque dans chaque District*, tous les établissemens indispensables, si l'on veut porter tous les produits de la terre & de l'industrie à leur plus juste valeur ; si l'on veut qu'il n'existe plus en France d'indigens que ceux qui voudront l'être ; & enfin si l'on veut faire de la France l'exemple des Nations, dont elle n'étoit plus (il faut en convenir) que bien médiocrement considérée.

C'est d'après ces quatre Données, que je propose de chercher dans les différentes espèces de Taxes, celle qu'il faudroit choisir, s'il s'agissoit aujourd'hui, pour la première fois, je ne dis pas d'établir, mais *d'assurer démonstrativement* la recette annuelle de 473 millions sur le revenu général supposé de 4 milliards 730 millons ; savoir, 2 milliards 365 millions en produits de la terre, & même somme en produits de l'industrie.

EFFETS OU RÉACTIONS DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE TAXES SUR TOUS LES PRIX.

Effets de la Taxe ſur la terre, autrement dite IMPÔT TERRITORIAL.

AVANT de parler de ſon effet naturel, juſte & néceſſaire, je parlerai de celui qu'il produit ſuivant les prophètes de malheur, (voyez les *Eſſais de M. Hume*, & un beau Mémoire couronné à Limoges il y a douze ou quinze ans); je me contenterai ſimplement ici d'obſerver que dans cette eſpèce de taxe ou d'impôt, tel homme, tel jour, eſt obligé de payer telle ſomme à raiſon de tel morceau de terre qu'il poſſède, ou cultive, ou afferme, & qu'un homme, un peu difficile à convaincre, pourroit faire au Taxateur un bon nombre de queſtions aſſez difficiles à réſoudre; mais ce n'eſt pas ce dont il s'agit.

Effets de la Taxe ſur la terre, ſuivant les prophètes de malheur.

Le revenu territorial ſe partage aſſez exactement en trois portions égales, dont l'une revient au Ca-

pitaliſte de la terre, s'il l'afferme; l'autre au Capitaliſte du travail, autrement dit le travailleur; & la troiſième au Fermier, ou propriétaire des capitaux qui doublent les produits de la terre, même en épargnant la peine de ceux qui la cultivent: ce partage eſt bien juſte, quoiqu'il ſe faſſe méchaniquement; car enfin, ſi la terre, qui ne produit ſpontanément que des ronces, produit neuf en bled, graces au travail & aux débourſés qui aſſurent ce produit de neuf; il eſt évident qu'il ne doit ſtrictement revenir ni plus ni moins de trois à chacun des Intéreſſés; — chacun d'eux aura donc 788 millions, 333,333 l. 6 ſ. 8 d., ſur les 2 milliards 365 millions de revenu territorial, ſuppoſé dans l'introduction.

Maintenant voulez-vous que le Travailleur paye auſſi le tiers de la Taxe, ſous le prétexte très-plauſible que celui qui jouit du tiers de ce revenu, *qui doit tout payer*, doit auſſi le tiers de la taxe néceſſaire pour le conſerver? — Soit. —

Mais le Travailleur qui n'a rien, ne peut rien donner, qu'il ne le reçoive de celui qui l'emploie; & déjà le Travailleur n'avoit que le ſtrict néceſſaire, *en ſuppoſant la néceſſité de ne pas aller abſolument nud.* — Or, le tiers de la taxe ſuppoſée de 473 millions, eſt 157 millions, 666,666 liv. 13 ſols 4 den. —

Donc le Travailleur doit exiger qu'on ajoute cette ſomme au prix de ſes journées? — Mais aux dépens de qui? — Certainement aux dépens du Capitaliſte territorial; c'eſt le Chanoine de la civiliſation;

— & voilà mon Chanoine réduit à 630 millions 666 mille 667 liv. 13 sols 4 den. —

Passons au Fermier, ou propriétaire des capitaux, qui, joints au travail, arrachent neuf en bled à la terre qui ne produiroit spontanément que des ronces. —

Mais si le Fermier doit le tiers de la taxe, sous le prétexte qu'il jouit du tiers de ce revenu, *qui doit tout payer*; il est encore plus indubitable que les capitaux du Fermier, qui ne garantissent le revenu de la terre qu'autant qu'ils y sont appliqués, sont par conséquent aussi sacrés que la portion du Travailleur. — Il faudra donc que les 157 millions 666 mille 666 liv. 13 sols 4 den., qu'on exigera du Fermier, soient pris aussi sur la portion du Chanoine, autrement dit Capitaliste territorial, — lequel, déjà réduit par la première opération à 630 millions 600 & quelques mille livres, le sera par cette seconde à 473 millions. — Or, observez que nous n'avons encore que les deux tiers de la Taxe nécessaire; — mais observez que nous avons encore la ressource de cette somme qui reste au Chanoine sur son ancien revenu; il ne s'agit donc que d'y puiser les 157 millions 666 mille 666 liv. 13 s. 4 d. qui nous manquent, — il est vrai qu'il ne lui restera que 315 millions 333,333 liv. 6 sols 8 den.; mais la taxe de 473 millions sera payée sans qu'il en coûte rien à personne — si ce n'est au Chanoine territorial; & quelle bénédiction quand on ne dépouille qu'un Chanoine! — J'avoue que l'idée d'un homme dépouillé, quel qu'il soit, me révolte ou

m'afflige ; cependant il faut convenir, pour la satisfaction des Savans qui ont prédit l'année des Banqueroutes nationales avec autant d'assurance qu'on prédit l'instant d'une éclipse, qu'en supposant avec MM. les Œconomistes, que c'est finalement la terre qui paye tout, ils ont raison de prendre ce tout, aux moindres frais possibles, dans la poche du Capitaliste territorial, & que de cette manière, qui est *si simple*, *si commode*, *si œconomique*, il ne lui restera que 300 & quelques millions pour subvenir à la dépense des quatre premières guerres, fussent-elles aussi glorieuses que la dernière. — Il n'en faut pas davantage pour accomplir la prophétie de M. *Hume*, & reléguer mon Chanoine derrière ce carrosse, dans le fond duquel il figure si scandaleusement aujourd'hui.

MM. les Œconomistes me permettroient-ils de proposer la rubrique suivante, pour conserver au Chanoine le fond de son carrosse, & renverser le Prophète de son trépié ? (1)

---

(1) Les Anglois ont toujours usé de cette rubrique, sans y faire attention : je l'ai prouvé ; & je prouverai, s'il le faut, que ce n'est qu'à cette rubrique qu'ils doivent la supériorité de leur agriculture, qui en général produit 3, quand l'agriculture Françoise ne produit qu'un & demi.

Effets de la Taxe ſur la terre, ou IMPÔT TERRITORIAL; *auſſi long-temps que les Capitaliſtes territoriaux, les Fermiers & les Travailleurs ne ſeront pas des imbécilles.*

Il eſt fâcheux que ces effets ſoient progreſſifs, très-lents, & qu'un peu de réflexion ſur leur juſtice & ſur leur néceſſité, n'ait pas encore déterminé les deux premiers Capitaliſtes à faire très promptement ce qu'ils retardent le plus poſſible, d'abord aux dépens du malheureux travailleur, & finalement à leur propre dommage. Mais enfin, par cette raiſon d'éternelle & palpable juſtice, qui exige qu'un chapeau ſur lequel on met une taxe de 6 liv., ſoit vendu 6 francs plus cher qu'avant la taxe; il me paroît évident qu'auſſi-tôt que le Capitaliſte territorial eſt condamné à payer une taxe de 473 millions, il lui ſuffit, pour échapper à la prophétie de M. *Hume*, de faire dans l'agriculture comme on a toujours fait dans l'induſtrie, c'eſt à-dire d'ajouter le montant de la taxe à celui du revenu, au-lieu de l'en ôter, comme le prétendoient les Prophètes. —

Ainſi donc le Capitaliſte territorial exigera du Fermier les 473 millions de taxe, au débourſement deſquels les Œconomiſtes l'ont condamné, — comme le Chapelier exige ſix francs de plus pour le chapeau ſur lequel on a mis une taxe de 6 liv.

Or, il eſt viſible que le Fermier ne peut payer

473 millions d'extraordinaire, ſans enchérir d'autant le total de ſes produits. —

Donc ce ſera vingt pour cent plus cher qu'il les vendra, pour avoir ces 473 millions qu'on lui demande, & qu'il s'agit de trouver, pour que le Taxateur ne vole pas le Propriétaire. —

Mais obſervez que le Fermier ne peut enchérir ſes produits de vingt pour cent, qu'il n'augmente d'autant la récompenſe du Travailleur, — *ſous peine de voir diminuer ſa vente de toute la ſomme qu'il voleroit à ce malheureux*; ET BIENTÔT APRÈS, DE VOIR BAISSER D'AUTANT LE PRIX DE TOUT LE RESTE. —

Mais vingt pour cent de 788,333,333 l. 6 ſ. 8 d. de récompenſe, que le Fermier donnoit au Travailleur, font 157,666,666 liv. 13 ſols 4 den., — & cette ſomme, il faudra bien que le Fermier la retrouve de plus ſur ſa vente : — donc ce ſera pour la première réaction qui intéreſſe le Travailleur 157,666,666 l. 13 ſ. 4 d.

Mais cette ſomme fait à-peu-près 6 ¾ pour cent du revenu territorial, avant la taxe ; — donc ce ſera de 6 ¾ pour cent, qu'il faudra que le Fermier enchériſſe encore & ſes produits, pour ne pas ſe voler lui-même, — & puis la récompenſe du travail, pour ne pas voler le Travailleur ; — & cette ſeconde réaction ſera de . . . . . 53,212,500 l.

Mais cette ſomme fait encore 2 ¼ pour cent de revenu territorial avant la taxe : — donc ce ſera de 2 ¼ pour cent qu'il faudra que le Fermier enché-

riſſe encore, & ſes produits, pour ne pas ſe voler lui-même, & puis la récompenſe du travail, pour ne pas voler le Travailleur; & cette troiſième réaction ſera de . . . 17,737,500 l.

Mais cette ſomme fait $\frac{3}{4}$ pour cent du revenu territorial, avant la taxe; — donc ce ſera de $\frac{3}{4}$ pour cent qu'il faudra que le Fermier enchériſſe encore, & ſes produits, pour ne pas ſe voler lui-même, — & puis encore la récompenſe du travail, pour ne pas voler le Travailleur; & cette quatrième réaction ſera de . . . . 5,912,500 l.

Mais cette ſomme fait $\frac{1}{4}$ pour cent du revenu territorial, avant la taxe: — donc ce ſera de $\frac{1}{4}$ pour cent qu'il faudra que le Fermier enchériſſe encore, & ſes produits, pour ne pas ſe voler lui-même, — & puis la récompenſe du travail, pour ne pas voler le Travailleur; — & cette cinquième réaction ſera de 1,970,833 l. 6 ſ. 8 d.

Ces détails de réactions, dans leſquels je viens d'entrer, paroîtront ſans doute puériles à bien des gens; — mais qu'on empêche l'augmentation du bail, néceſſitée par la taxe; — c'eſt l'impôt territorial recommandé par les Œconomiſtes: il eſt viſible qu'on vole le propriétaire. —

Qu'on s'oppoſe à l'enchériſſement des denrées, néceſſité par l'augmentation du bail; — il eſt viſible qu'on vole le Fermier. —

Qu'on empêche la première réaction relative au Travailleur; — il eſt evident qu'on vole au Travailleur près du cinquième de ſes jouiſſances. —

Qu'on empêche la ſeconde réaction : — c'eſt alors le Fermier qui eſt volé. —

Qu'on s'oppoſe à la troiſième : -- c'eſt le Travailleur. -- A la quatrième ; c'eſt le Fermier. —

A la cinquième, ce ſeroit encore le Travailleur ; & finalement au renouvellement du bail : ce ſeroit ſur le Propriétaire que retomberoient tous les brigandages. —

Mais laiſſez compléter la cinquième réaction, l'équilibre eſt rétabli entre toutes les parties de l'agriculture ; & c'eſt ce qu'il eſt facile de voir dans le tableau des récapitulations que je vais préſenter. —

Récapitulation des réactions néceſſaires pour ſauver l'intérêt du Travailleur, c'eſt-à-dire pour élever le prix du travail au niveau de celui qu'exige, pour ſes produits, la néceſſité de ne pas voler le Fermier, ni le Propriétaire.

Première réaction. . . .	20 p. cent. . . .	157,666,666 l. 13 ſ. 4 d.
Seconde réaction.	6 $\frac{3}{4}$.	53,212,500
Troiſième réaction. . . .	2 $\frac{1}{4}$.	17,737,500
Quatrième réaction. . . .	$\frac{3}{4}$.	5,912,500
Cinquième réaction. . . .	$\frac{1}{4}$.	1,970,833 l. 6 ſ. 8 d.
Total des réactions qui intéreſſent le Travailleur. .	30 p. cent.	
Montant de ces réactions, c'eſt à-dire de l'augmentation de récompenſe du travailleur.		236,500,000 l.
Joignez à cette ſomme de réactions, le montant de l'augmentation du bail qui les a néceſſitées, comme le montant de la taxe avoit néceſſité celle du bail.		473,000,000 l.
		709,500,000 l.

Et vous aurez exactement la ſomme de 709 millions 500 mille livres, — c'eſt-à-dire 30 p. cent du revenu territorial avant la Taxe, — dont il faudra que vous enchériſſiez, & dont il ſuffira d'enchérir tous les produits de la terre, *ainſi que la récompenſe du travail*, ſi vous voulez rétablir pleinement l'équilibre entre les trois intéreſſés dans l'agriculture, & ne voler ni le Fermier, ni le Propriétaire, ni le Travailleur, lorſqu'il vous plaira d'établir cet *Impôt territorial* ſi vanté par les Œconomiſtes; — & qu'il me ſoit permis de leur prouver que nous ne ſommes pas à la fin des réactions indiſpenſables, s'il eſt bien vrai qu'après avoir garanti la terre des illuſions du taxateur, nous voulons également en préſerver l'induſtrie.

Autre réaction auſſi évidemment néceſſaire, auſſi juſte, & auſſi inévitable.

Auſſi inévitable; car enfin exiſte-t-il un moyen d'empêcher le Travailleur dans l'induſtrie, d'exiger 30 p. cent d'augmentation ſur le prix de ſon travail, quand le prix du travail eſt néceſſairement augmenté de 30 p. cent ſur la terre? — Exiſte-t-il une raiſon plauſible d'exiger que tous les produits de l'induſtrie n'enchériſſent pas de 30 p. cent, lorſque la main-d'œuvre enchérit de 30 p. cent dans l'induſtrie, & que tous les produits territoriaux ſont néceſſairement & préalablement enchéris dans cette proportion? — Calculez, & vous trouverez *enfin*, après cette der-

nière réaction, & vous ne trouverez qu'après cette dernière réaction, l'équilibre rétabli entre l'agriculture & l'industrie, comme vous l'avez vu, dans l'article précédent, rétabli seulement après toutes les réactions qui y sont détaillées entre les trois intéressés dans l'agriculture. C'est ce qu'on peut voir d'un coup-d'œil dans le Tableau suivant.

TABLEAU

TABLEAU général des réactions nécessaires tant sur la Terre que dans l'Industrie, lorsque la Taxe est établie seulement sur la Terre.

Montant des produits de l'agriculture, avant la Taxe sur la terre........	2,365,000,000 l.	Montant des produits de l'industrie, avant la Taxe sur la terre...............	2,365,006,000 l
Enchérissement nécessaire pour le rétablissement de l'équilibre entre tous les intéressés dans l'agriculture après la Taxe, 30 p. cent..	709,500,000 l.	Enchérissement nécessaire pour le rétablissement de l'équilibre entre l'agriculture & l'industrie après la Taxe, 30 p. cent...............	709,500,000 l
Montant des produits territoriaux, après la Taxe sur la terre & l'effet de ses réactions............	3,074,500,000 l.	Montant des produits de l'industrie, après la Taxe sur la terre & l'effet de ses réactions..........	3,074,500,000 l

Montant du revenu général de la terre & de l'industrie avant la Taxe sur la terre..............................	4,730,000,000 l.
Montant de la Taxe & de ses réactions, tant sur la terre que dans l'industrie............................	1,419,000,000 l.
Montant du revenu général, après la Taxe sur la terre, & l'effet de ses réactions tant sur la terre que dans l'industrie..	6,149,000,000 l.

Tous les produits de la Nation, enchéris nécessairement de 30 pour cent, par la Taxe établie uniquement sur la terre, LORSQU'ON VEUT NE VOLER PERSONNE, NI DANS L'AGRICULTURE, NI DANS L'INDUSTRIE.

Effets de la Taxe de 473 millions imposée sur l'Industrie.

Cette Taxe peut s'imposer de bien des manières, tant sur les hommes que sur les choses; — relativement à mon objet actuel, toutes reviennent au même point; je me bornerai donc à la plus simple, — & à la plus compliquée : la plus simple est celle des *licences* ou *permissions* de vendre ou de fabriquer; — la plus compliquée est celle des *contrôles*, *timbres*, *estampes*, ou *estampilles* qu'on applique sur tous les objets que le grand Administrateur des Finances a jugés dignes de cette décoration. — Cette dernière méthode est fort à la mode en Angleterre, & n'en est pas plus admirable quoiqu'elle fasse réellement parure sur l'objet que le taxateur a daigné distinguer.

Mais, soit que vous adoptiez les *licences* ou les *estampes*, comment imaginez-vous qu'une somme de licences & d'estampes, montant à 473 millions, n'augmentera pas immédiatement d'autant, les valeurs primitives des objets qui en seront *décorés*, *grêvés*, *enchéris* ou *enrichis*, comme il vous plaira ? — Comment empêcherez-vous les travailleurs dans l'industrie, de remarquer ceux des objets grêvés ou enrichis qui les intéressent, & de demander d'être grêvés ou enrichis de la même manière, afin de pouvoir continuer à les payer ? — Comment empêcherez-vous les valeurs correspondantes dans l'Agriculture d'enchérir dans la même proportion; si vous n'avez pas le dessein formel de ruiner l'Agriculture ? — Et si vous avez ce dessein,

comment imaginez-vous que les capitaliſtes de l'Agriculture ſeront aſſez bornés pour ne pas ſuivre, malgré vous, les prix néceſſaires dans l'induſtrie? — Comment les capitaliſtes de l'Agriculture augmenteront-ils le prix de leurs denrées ſans augmenter celui des journées de leurs travailleurs, *s'ils ne veulent pas ſe priver à l'inſtant même d'une quantité proportionnée de leurs produits*, — CE QUI AVILIROIT IMMÉDIATEMENT LE PRIX DE TOUT LE RESTE (1)? — Et comment ne s'appercevront-ils pas enfin que la ſomme des réactions qui les intéreſſent, doit néceſſairement être égale, ſoit qu'elles ſoient néceſſitées par une cauſe ou par une autre? Or on a vu que cette ſomme de réactions pour rétablir l'équilibre entre toutes les parties de l'Agriculture, après le premier effet réſultant d'une taxe de 473 millions, ſur la terre montoit, finalement à trente pour

(1) C'eſt préciſément ce que nous voulons, diſent les Manufacturiers. — C'eſt exactement ce que nous ne voulons plus, doivent dire les Agriculteurs, parce que c'eſt juſtement pour l'avoir voulu que notre agriculture eſt ſi fort au-deſſous de celle de l'Angleterre. — Et c'eſt pour l'avoir obtenu, vous Manufacturiers, que vous avez dédaigné ces machines, qui font fleurir l'induſtrie, & augmentent les jouiſſances de tout le monde; quand on ne vole pas la juſte portion du travailleur, — c'eſt-à-dire, *quand au lieu de diminuer le nombre des ouvriers, on diminue, comme on le peut alors, le prix de ſa marchandiſe, & qu'on la met à la portée d'un plus grand nombre de conſommateurs.* — Voilà le petit ſecret des Anglois, il faut bien qu'à la fin tout ſe découvre.

cent des premières valeurs quand elles montoient à 4 milliards 730 millions ; —.

Donc, FINALEMENT, *tous les produits de la Nation seront également enchéris de 30 pour cent après toutes les réactions justes & nécessaires de la Taxe de 473 millions, établie sur l'industrie, comme ils l'étoient par la Taxe de la même somme sur la terre.*

Effets de la Taxe de 473 millions, imposée uniquement sur le luxe.

J'ai dit dans l'article précédent que les travailleurs dans l'industrie, *remarquent ceux des objets estampés qui les intéressent, --- & qu'ils ne manquent pas de demander l'augmentation nécessaire pour les payer aux nouveaux prix.* --- On conclut de cette remarque du travailleur, que c'est le luxe qu'il faut taxer ; --- j'en conclus tout le contraire, *à moins qu'on ait le dessein de tromper le travailleur* ; --- & voici dans le plus grand détail les motifs de ma conclusion : — si je me répète, le rabachage doit être permis aux vieillards aussi long-temps que des hommes faits se laisseront bercer de contes dont on endormoit les enfans de l'autre siècle.

Les ressources de la France sont entières, dit un de ces contes réchauffés, *la France n'a encore mis aucun impôt sur le luxe, cette source de richesse peut s'ouvrir à la voix des législateurs, les Provinces applaudiront, & enfin on verra le luxe réparer les maux qu'il a faits.*

S'il existoit encore un moyen de réaliser cette

chimère d'une contre-révolution dont l'effet le plus immédiat & peut être le seul infaillible, seroit d'anéantir ceux qui la desirent ou qu'on soupçonneroit la desirer, — oui, s'il existoit encore un moyen de réaliser cette chimère, ce seroit dans la propagation d'une pareille doctrine qu'il faudroit le chercher. Ecartons des idées dont l'ensemble fait frémir tout homme de bien capable de le concevoir, & bornons-nous à réfléchir un instant sur les suites trop connues de la diminution du luxe dans la Capitale, en observant qu'il est parfaitement égal que le luxe y soit diminué par une raison ou par une autre, lorsqu'il ne s'agit que de calculer les effets de cette diminution : en voici d'incontestables —.

1°. On consomme de moins en denrées quelconques dans la Capitale, — disons 50 millions; —

Donc, la Capitale achète de moins pour 50 millions de denrées dans les Provinces, car il ne croît pas pour un sol de denrées dans la Capitale; — & ce n'est pas tout, puisqu'il est aussi évident que les Provinces vendent encore de moins les denrées qui se consommoient pour charroyer celles que demandoit les Capitale : — *& les Provinces*, dit le conte, *doivent applaudir !* —

2°. Les Provinces qui tiroient en retour pour 50 millions, tant en marchandises qu'en argent de la Capitale (laquelle extraction occasionnoit encore une autre vente de denrées sur la route, & conséquemment quelque peu d'argent pour payer les taxes), ces Provinces, dis-je, n'ayant point de

mines ; & ne pouvant plus envoyer pour 50 millions, tant de leurs denrées que de leurs marchandises, à Paris, sont obligées de les garder, & n'ont plus la grande raison qui détermine à reproduire. Or, il sera très-fâcheux de nourrir même fort mal les travailleurs sans leur donner rien à faire, ou très-dangereux de les laisser à ne rien faire sans leur rien donner à manger. — *Et les Provinces*, dit le conte, *ne manqueront pas d'applaudir !* —

3°. 50 millions de marchandises parisiennes, que les Provinces ne tirent plus de la Capitale, faisoient vivre, à Paris, plus de cent mille têtes au travail, — & ils le peuvent encore, *graces aux billets de la Caisse d'Escompte*, auxquels on est accoutumé ; — mais ils font travailler au rabais, & le travailleur moins payé, travaille moins comme de raison, consomme moins aussi, & ne peut-même payer le pain *au prix où il devroit être pour que l'Agriculture ne fût pas sacrifiée à l'ignorance des moralistes, & à l'étrange aveuglement de ceux qui, dans cet état de choses, parlent encore de taxer le luxe*, *QUE TOUS LES GENS DE BIEN DEVROIENT ENCOURAGER* ; — Or, il faut cependant consommer toujours du pain ; — Or, nous avons dit que le prix des journées étoit diminué en raison de la diminution du luxe ; —

Donc il faut que la Ville paye journellement de grosses sommes pour approcher le prix du pain de celui des journées du travail ; — Applaudissez, Provinces, si vous le voulez, MAIS CETTE MANŒUVRE DE LA VILLE ÉQUIVAUT EN TOUTE RIGUEUR

A UNE PRIME CONTRE L'AGRICULTURE, COMME LA TAXE SUR LE LUXE ÉQUIVAUT A UNE TAXE CONTRE L'INDUSTRIE.

Donc cette manœuvre de la Ville, quand bien même elle feroit applaudie par quelques Provinces trop peu éclairées encore fur le prix d'une grande Capitale, *lorfqu'on ne peut plus fe mettre QU'A SA PLACE, dans la Capitale comme dans les Provinces.* — Cette manœuvre, dis-je, mériteroit toute l'animadverfion de l'Affemblée Nationale, fi elle n'étoit pas juftifiée par la néceffité, comme le font, aux yeux des gens fenfés, quelques-unes mêmes des opérations de cette augufte Affemblée.

Revenons enfin à l'objet de cet Article.

On diftingue habilement un nombre infini de degrés de luxe, que chacun pardonne ou blâme *felon qu'il peut ou ne peut pas y atteindre.* — C'eft exactement la bafe des jugemens les plus fages que j'aye encore entendu prononcer fur ce point dans toutes les parties du monde, où ma fantaifie m'a porté. Mais il faut fimplifier pour ne pas déraifonner à perte de vue; ainfi je diviferai la confommation totale en trois degrés de luxe, & un de néceffité; — je diftinguerai les trois degrés de luxe par les n°. 1, 2 & 3; — & le n°. facré de 4 fera pour l'objet facré de néceffité. — Il faut également fixer les quantités que chaque n°. préfente dans la confommation; ainfi je fuppoferai que les articles compris fous le n°. 1, font l'*ultimatum* du luxe dans le période actuel, & qu'ils forment le foixantième de la confommation; — le

n°. 2 en formera neuf autres soixantièmes, — le n°. 3 en formera vingt autres, — & enfin le n°. sacré de 4 renfermant seul l'article d'une indispensable nécessité, formera les 30 autres soixantièmes qui doivent completter la consommation supposée.

Avant d'aller plus loin, permettez-moi de vous demander si le n°. 1, qui forme le soixantième de votre consommation, ne vous présente pas aussi le soixantième de vos travailleurs, c'est-à-dire, si, dans la population supposée, il ne vous présente pas réellement 294 mille 444 têtes qui subsistent au dépens de ce ver si rongeur, suivant vos Financiers-moralistes, ou vos moralistes-Financiers?

Oui, sans doute, *mais*, disent-ils, *si tous les travailleurs du n°. 1 étoient renvoyés à l'agriculture!...*

Qu'y gagneriez-vous? — Car premièrement il faudroit les nourrir sur la route, ou leur permettre de voler; & secondement il faudroit aussi-tôt taxer le n°. 2, puis le n°. 3, — & enfin, après l'extirpation totale du luxe, il faudroit bien taxer le nécessaire. — Or, quelle que soit votre population dans l'agriculture, réfléchissez donc qu'on n'y produira jamais, une année dans l'autre, que la quantité de nécessaire qui suffira une année dans l'autre: *c'est encore un point dont il faut vous consoler;* & cette quantité de nécessaire, le sixième de votre population suffit pour vous la donner? — Que ferez-vous du reste de votre population, détracteurs du luxe, après que vous l'aurez extirpé? — préparez-vous à voir la ligne dans les champs, — & bientôt après à invoquer le despotisme pour fixer les

points où la ligne devra paſſer, — puis attendez que l'ariſtocratie aviliſſe encore & ſubjugue le deſpotiſme; — mais ſoyez sûrs que les excès de l'ariſtocratie vous ramèneront, dans quelques ſiècles, au point où vous êtes aujourd'hui : — autant vaut s'arranger dès aujourd'hui ſur la circonſtance, & taxer le n°. 1 dans la ſuppoſition qu'il faut taxer le luxe. Mais, comme il eſt impoſſible de ſoupçonner que votre intention réelle, malgré vos ſuperbes homélies, ſoit de diminuer la conſommation d'un n°. qui fait ſubſiſter 294 mille 444 têtes de travailleurs dans le genre de vie qu'ils ont choiſi, *& qui doit de plus vous donner les* 473 *millions de la taxe ſuppoſée néceſſaire ;* — voici ſans doute ce que vous prévoyez, ce qui doit être, ce que vous devez deſirer, & ce qui ſera malgré tous les taxateurs, ſi chacun dorénavant ſait ſe rendre juſtice en France comme en Angleterre, où les charlatans en finance ſe vantent auſſi quand ils ne taxent que le luxe, & qu'ils ont diſtribué aux marchands des millions d'eſtampilles, de licences, ou de permiſſions pour le prouver aux acheteurs.

La conſommation annuelle étant ſur un médium égale à la reproduction, & le montant de la reproduction générale, tant ſur la terre que dans l'induſtrie, etant évaluée à 4 milliards 730 millions, dont la moitié eſt en produits de l'induſtrie; on voit que la conſommation annuelle de ces produits monte à 2 milliards 365 millions. —

Or, nous taxons le n° 1, parce qu'il n'eſt conſommé que par les gens très-riches, & que les gens

très-peu réfléchis veulent absolument que ce numéro soit le seul taxé. —

Or, ce numéro qui présente le soixantième des 2 milliards 365 millions de l'industrie, — valoit conséquemment, avant d'être taxé, le soixantième de cette somme ; c'est-à-dire 39,416,666 l. 13 s. 4 d.

Donc, après que vous l'aurez enchéri, c'est-à-dire enrichi de tout le montant de la taxe de 473 millions, il vaudra 473 millions de plus qu'il ne valoit avant la taxe ; — il vaudra donc évidemment 512,416,666 liv. 13 sols 4 den.

Mais comme nous avons observé qu'une taxe de 473 millions, répandue sur une masse d'objets, évaluée, avant la taxe, à 2 milliards 365 millions, devoit l'enchérir non-seulement de vingt pour cent, montant de la taxe, mais de dix pour cent de plus ; lorsqu'on vouloit bien ne voler personne ; lorsqu'on vouloit, sur-tout, par une avarice bien calculée, que le Travailleur consommât autant après, qu'avant la taxe ; — il faudra donc ajouter aux 512,416,666 l. 13 s. 4 d., dont je viens de parler, 3,941,666 l. 13 s. 4 d., qui font dix pour cent de la valeur du numéro 1, avant qu'il fût taxé ; — ce qui portera sa valeur indubitable à 516,358,333 liv. 6 sols 8 den. Mais l'opération totale sera plus sensible dans le tableau suivant, que je confesse à demi volé dans la *seconde suite des Consid. sur le Mech. des Soc.*

TABLEAU des réactions nécessaires pour empêcher la Taxe de 473 millions sur le luxe, d'être la plus abominable de toutes les Taxes.

ARTICLE TAXÉ, N° 1.		
Valeur du n° 1. avant la Taxe..............	39,416,666 l. 13 s. 4 d.	
Montant de la Taxe..	473,000,000 l.	
Réaction de la Taxe sur les objets taxés, comme sur ceux qui ne le sont pas, — 10 pour cent................	3,941,666 l. 13 s. 4 d.	
Valeur du n° 1. après les réactions de la Taxe.......................		516,358,333 l. 6 s. 8 d.
ARTICLES NON TAXÉS, N° 2.		
Valeur du n° 2. avant la Taxe..............	354,750,000 l.	
Réactions de la Taxe sur les objets non taxés, — 10 pour cent.......	35,475,000 l.	
Valeur du n° 2. après les réactions de la Taxe.......................		390,225,000 l.
ARTICLES NON TAXÉS, N° 3.		
Valeur du n° 3. avant la Taxe..............	788,333,333 l. 6 s. 8 d.	
Réaction de la Taxe sur les objets non taxés, — 10 pour cent........	78,833,333 l. 6 s. 8 d.	
Valeur du n° 3. après les réactions de la Taxe.......................		867,166,666 l. 13 s. 4 d.
ARTICLE SACRÉ N° 4.		
Valeur du n° 4. avant la Taxe..............	1,182,500,000 l.	
Réaction de la Taxe sur tous les objets non taxés, — 10 p. cen....	118,250,000 l.	
Valeur du n° 4. après les réactions de la Taxe, pour lesquelles rien n'est sacré............................		1,300,750,000 l.
Montant des objets taxés & non taxés après la Taxe & ses réactions............................		3,074,500,000 l.

Passons à l'examen de la grande réaction qui doit consommer l'œuvre, & réparer, *non pas le mal que fait le luxe*, mais celui que vouloit faire le taxateur. Et n'oublions pas qu'en portant le total des produits de l'industrie, de 2 milliards 365 millions, à 3,074,500,000 liv. on le voit enchéri de 30 pour cent.

Détails qui intéressent le Capitaliste territorial, & le Travailleur, après les réactions que la Taxe sur le luxe a dû produire dans l'agriculture, pour le rétablissement de l'équilibre.

On a bien vu dans le tableau, & dans l'article qui le précède, qu'il étoit égal que la taxe portât sur un seul objet, ou sur tous, pourvu que le total des produits correspondans, enchérît dans sa juste proportion; cependant il ne me paroît pas indifférent de vérifier plus en détail le compte du Capitaliste territorial, & celui du Travailleur, toujours essentiellement unis d'intérêt, quoique personne ne s'en doute; *mais plus particulièrement unis d'intérêt, lorsqu'il s'agit d'une taxe qui ruineroit évidemment l'un, & affameroit l'autre*, s'ils n'avoient pas enfin autant de raison & de justice, que le Taxateur découvre d'astuce ou d'absurdité. —

La taxe de 473 millions sur le numéro 1, qui ne contient que les articles du plus grand luxe, a dû, pour sauver l'industrie, enchérir, comme on a vu, de trente pour cent, le total de ses produits; — donc

par ſa réaction elle a dû enchérir de trente pour cent, le total des produits de l'agriculture. —

Or, vous aviez, je ſuppoſe, 60 mille liv. de revenu en produits territoriaux, deſtinés à payer la même ſomme en produits de l'induſtrie. —

Donc votre revenu, ſi vous n'êtes pas un imbécille, eſt monté de 60 mille livres à 78 mille. —

Mais le ſoixantième de votre conſommation en produits de l'induſtrie, montoit précédemment à 1000 l., & alors 1000 liv. ſuffiſoient pour payer vôtre quote-part de ces articles compris dans le numéro 1, ſeul taxé au tableau, & qu'il faut continuer à conſommer pour que le Taxateur ne ſoit pas démontré un imbéclile, c'eſt-à dire en termes de finance, pour que la taxe ſoit productive, pour qu'elle rempliſſe ſon objet. —

Mais ces articles, après la taxe & les réactions évidemment néceſſaires, ſont montés de 1000 liv. à 13000 liv.

Or, 13000 l. ôtées de 78000 l. de votre nouveau revenu, pour payer ces articles ſi prodigieuſement enchéris par la taxe, il vous reſte encore 64,900 liv. —

Mais tous les autres objets de votre conſommation, en produits de l'induſtrie, quoiqu'ils n'aient pas été taxés, ont cependant *en toute juſtice*, & malgré les Taxateurs, enchéris de dix pour cent. —

Donc leur prix eſt monté de 59,000 liv. aux 64,900 l. qui vous reſtent; — & obſervez-bien que cette ſomme exacte devoit vous reſter pour alimenter votre ancienne portion des autres Travailleurs, ſans

déranger les projets de ces grands hommes en Finance, qui ne veulent taxer que le luxe. —

Passons aux Travailleurs ; on prétend s'en occuper quand on ne taxe que le luxe. — Eh bien ! démontrons l'ignorance ou l'hypocrisie de quiconque proposera désormais de taxer le luxe.

Commençons par observer qu'en France il n'existe *encore* pour le Travailleur, (*& conséquemment pour l'agriculture*) qu'*un* de luxe & *un* de nécessité. (Voyez la preuve, deuxième suite des Consid. pages 136 & suivantes. —)

Donc la moitié de la consommation du Travailleur est en pain, — & la moitié en ce qu'il peut atteindre des objets de l'industrie.

Or, un nombre donné de vos Travailleurs recevoit pour un temps quelconque la somme, je suppose de 600 liv. avant la taxe ; — donc il dépensoit pendant ce période 300 liv. en pain, & 300 liv. en produits de l'industrie. —

Or, leur consommation en pain est montée de 300 l. à 390 liv. —

Mais le prix du travail est augmenté de trente pour cent, afin que les Travailleurs ne fussent pas filoutés par le miséricordieux Taxateur du luxe. —

Donc leur récompense antérieure est montée de 600 l. à 780 liv., — ôtez 390 liv. de leur consommation en pain ; — il leur restera 390 liv. pour leur consommation totale en produits de l'industrie. —

Pour arriver à la catastrophe, ou, si l'on veut, à la solution du problême sur l'ignorance ou l'hypocrisie

du Taxateur, il faut ici divifer en foixante parties la confommation des Travailleurs en produits de l'induftrie ; — l'une de ces parties (*fi l'on ne veut pas les filouter*) eft cenfée leur quote-part, c'eft-à-dire leur foixantième de ces objets enchéris fi ridiculement par la taxe miféricordieufe ; — je commencerai par le décompte des 59 autres foixantièmes. —

59 Soixantièmes des 300 liv. qu'ils confommoient avant la taxe en produits de l'induftrie, font juftement 295 liv. —

Or, ces objets font enchéris de dix pour cent par les réactions indifpenfables de la taxe miféricordieufe du numéro 1 ; — donc ils valent 324 liv. 15 fols, — laquelle fomme ôtée de 390 liv. de leur nouvelle récompenfe, — Que leur refte-t-il ? — Rien de plus que les 65 liv. 5 fols qu'ils doivent avoir pour fe fatisfaire s'ils ont la fantaifie de ce foixantième, de leur confommation en objets que la manie du Taxateur a porté de 5 liv. à ce prix ridicule, — *ou pour s'en dédommager fur quelques autres objets, s'ils n'ont pas cette fantaifie.* —

Donc, finalement, le prix du travail, comme du total de fes produits, tant fur la terre que dans l'induftrie, doit également enchérir de trente pour cent par la taxe établie uniquement fur le luxe, SI L'ON NE VEUT PAS QUE LA TAXE SUR LE LUXE SOIT LA PLUS ABOMINABLE DE TOUTES LES TAXES.

Mais, dira l'habile Taxateur, *les travailleurs ne con-*

ſomment pas de ces objets taxés, pourquoi leur ſuppoſer cette fantaiſie ? — Pourquoi, ſur-tout, les payer comme s'ils l'avoient ? — Eſt-ce pour la leur donner ? & tout n'eſt-il pas perdu, ſi le luxe corrompt juſqu'à cette claſſe ?

Dites donc enfin, grand, ſublime & miſéricordieux Taxateur, que c'eſt uniquement pour tromper le pauvre & favoriſer le riche, que vous taxez uniquement le luxe; —

Dites que vous taxez uniquement le luxe pour que le pauvre ſoit toujours pauvre, — qu'il ne partage aucune des jouiſſances du riche, — *& qu'il n'en ſoit jamais dédommagé ;* —

Dites que vous taxez uniquement le luxe pour débarraſſer le riche de la concurrence du travailleur, pour mettre abſolument hors de la portée du travailleur, tous les objets que vous deſtinez uniquement au riche; —

Dites que vous taxez uniquement le luxe pour enlever au travailleur, ſa juſte portion, ſa portion naturelle, dans cet accroiſſement continuel de jouiſſances, dont l'induſtrie, *aidée de ſon travail,* enrichit journellement la ſociété; —

Et comme vous ne pouvez fruſtrer le travailleur de ſa portion naturelle de jouiſſances, ſans fruſtrer l'agriculture & l'induſtrie de cet accroiſſement de conſommation qui conſtate & conſolide la richeſſe, — dites que vous taxez uniquement le luxe, pour ruiner d'un ſeul & même coup, & l'agriculture, & l'induſtrie, & le travailleur; —

Et,

Et, si vous n'êtes pas coupable de cet excès de démence ou de perversité, convenez ingénument, que vous n'aviez jamais songé aux réactions des taxes; examinez les idées de ceux qui en ont fait leur principale étude; — & détruisez-les ces idées ou soyez assez courageux pour les adopter.

Effets de la taxe connue sous le nom de capitation.

Toute espèce de taxe qu'un tel homme, un tel jour, est obligé de payer, n'importe pour quelle raison, peut, strictement, être considérée comme une vraie capitation, lorsqu'on ne veut pas se laisser abuser par les termes; —

Mais je parle ici de la plus odieuse de toutes, de la capitation proprement dite, dont on cherche à consoler votre adolescence, quand on vous conte que M. le Dauphin la paye; — & ce sont les effets de cette espèce de taxe sur les prix, que nous allons examiner.

J'ai supposé que le revenu territorial, ou, si l'on veut, le produit du travail de 8 millions 660 & quelques mille ames dans l'agriculture, étoit de 2 milliards 365 millions tournois, & conséquemment celui du même nombre d'hommes dans l'industrie, de la même somme; = les deux réunis forment donc celle de 4 milliards 730 millions, comme je l'ai déjà dit tant de fois.

L'Etat a besoin de 473 millions, & c'est la capitation que le taxateur choisit pour se procurer cette somme, parce que la capitation, pour le taxateur, est aussi commode que l'impôt territorial, & qu'elle

n'eſt qu'un peu plus arbitraire ; — ſoit donc la capitation pour obliger le taxateur, ſans exiger de reconnoiſſance.

Le commun des humains a toujours dit : — on ôtera donc du revenu général 473 millions, & il ne reſtera plus aux anciens propriétaires de ce revenu général que 4 milliards 257 millions ; = moi je dis qu'on doit enfin obſerver ce que les Anglois ont toujours fait à l'égard de leurs taxes, & qu'il faut les imiter : — c'eſt-à-dire qu'au lieu *d'ôter* le montant de la taxe du revenu, il faut l'y *ajouter*, & dire : — la taxe de 473 millions préſente exactement une dixième partie du revenu général, = donc, le revenu général, joint au montant de la taxe, au lieu de n'être que de 10 fois 473 millions, vaudra dorénavant 11 fois cette ſomme, par cette raiſon d'éternelle & palpable juſtice, qu'un chapeau qui ne valoit que 10 francs, en vaut 11 auſſi-tôt qu'on l'enrichit d'une taxe de 20 ſols ; — c'eſt encore une de ces trivialités qui humilient les ignorans, & qui finiront cependant par gouverner le monde entier, & détruire les charlatans à meſure qu'on établira des Aſſemblées Nationales.

Ainſi donc, pour revenir à la capitation ſuppoſée, il ne s'agit abſolument que d'ajouter un dixième à chaque valeur de 10, deux dixièmes à chaque valeur de 20, ainſi des autres nombres, ſoit que l'objet du calcul s'appelle terre, maiſon, montre ou *travail ;* — & je défie qu'on puiſſe trouver quelqu'un de moins riche en argent, après que la taxe ſera payée, qu'il ne l'étoit avant la taxe, *pourvu qu'on ſoit exactement*

taxé ou CAPITÉ *à raison de son revenu ou de son* salaire; — c'est-à-dire, *pourvu que la Justice Divine elle-même préside à la confection du rôle.* — Dans ce cas, il est évident que les deux revenus, terre & industrie, enrichis d'un dixième, grace à la taxe, monteront de 4 milliards 730 millions à 5 milliards 203 millions; — ôtez de cette somme les 473 millions nécessaires pour la taxe, il restera donc aux trois capitalistes, qui se partageoient ce revenu, la même somme qu'ils avoient avant la taxe; & la seule différence relative à l'argent, entre la capitation & les autres taxes dont j'ai déjà examiné l'influence sur tous les prix, c'est que, pour rétablir l'équilibre entre toutes les parties de la société dans les autres taxes, il a fallu nécessairement que le revenu général enchérît de 30 pour cent; — *au lieu qu'avec la taxe appelée capitation* (ÉTABLIE PAR LA JUSTICE DIVINE) *il est visible qu'il ne doit enchérir que de 10 pour cent.*

DIX POUR CENT AU LIEU DE 30 SUR TOUS LES PRIX! *C'est-à-dire 20 pour cent meilleur marché sur tout* : — cela seroit admirable, — mais la Justice Divine ne se chargera pas de la confection du rôle. — Voyons donc s'il seroit impossible aux hommes de remplacer à cet égard la Divinité, en nous servant des simples lumières dont elle a gratifié tous les hommes; — tâchons d'imaginer une autre espèce de taxe qui eût ce même avantage de la capitation idéale dont je viens de parler, — qui fût purgée de cette arbitraire odieux qui accompagne la seule capitation possible, — & qu'on pût garantir d'un certain autre inconvé-

nient bien plus terrible pour le travailleur, qui m'obligera par la suite à scruter plus rigoureusement cette odieuse taxe. — Voyons enfin, pour tout dire, dans le moins de mots possible, ...

Quel seroit le système de taxation, capable de réduire l'homme le plus riche, comme le plus pauvre, à l'impossibilité visible de payer un sol de plus ou de moins qu'il ne doit à la taxe.

Effets de la Taxe sur l'objet de première nécessité, d'absolue nécessité.

Je supplie d'observer que les deux tiers de cette taxe seront infailliblement payés par les travailleurs, tant sur la terre que dans l'industrie, *puis qu'ils forment les deux tiers de la [illegible]n* : (je supplie aussi qu'on observe que ce n'est pas présenter cette taxe par son côté avantageux, que de la présenter sous cette face.)

Or, les deux tiers de la taxe supposée de 473 millions sont 315 millions 333 mille 333 liv. 6 sols. 8 deniers.

Rien de plus vrai; — & voici tout ce qui en résulte.

Donc, 1°. & antécédemment à la taxe, il faut ajouter 315 millions 333 mille 333 liv. 6 sols 8 den., à l'ancienne récompense des travailleurs; — mais cela ne suffit pas, puisque nous avons observé qu'après tous les calculs que le propriétaire, le fermier & le manufacturier étoient obligés de faire pour ne pas se

voler eux-mêmes, & pour ne pas voler les travailleurs; — la somme des autres réactions ou additions nécessaires, montoit exactement à la moitié de la première somme qu'ils étoient forcés d'ajouter immédiatement à l'ancienne récompense des travailleurs; — or, nous venons d'établir que cette première somme étoit évidemment celle de 315 millions 333 mille 333 liv. 6 sols 8 den., montant des deux tiers de la taxe.

Donc 2°. ce sera encore la moitié de cette somme, c'est-à dire, 157 millions *666* mille *666* liv. 13 sols 4 den. qu'il faudra ajouter à la première, & le tout ensemble sera justement 473 millions que les travailleurs recevront de plus qu'il ne recevoient avant la taxe. — *Mais souvenons-nous également que ce sera 474 millions de plus que les deux capitalistes de la terre & de l'industrie ajouteront aussi à l'ancienne valeur de leurs produits*; & rien de plus aisé comme de plus juste: (voyez les détails dans *la proposition n'est pas neuve, il ne s'agissoit que de la démontrer.*)

Or l'ancienne valeur de leurs produits avant la taxe, étoit 4 milliards 730 millions.

Or la valeur ajoutée pour le remboursement nécessaire & juste, de l'augmentation de récompense donnée aux travailleurs, est 473 millions, qui sont justement dix pour cent de l'ancienne valeur des produits.

Donc, ce ne sera que de dix pour cent que la taxe sur l'objet de première nécessité, en chérira tous les produits comme la capitation, sans être, comme la capitation, une taxe toujours arbitraire, une vraie taxe d'esclave sous quelque forme qu'on la déguise, — *Ce qui*

valoit la peine de le chercher pendant que l'Assemblée Nationale s'occupe de la Constitution.

Il faut cependant, pour compléter la solution du problême, vérifier dans le détail, la situation de *tous* les intéressés dans le débourfement comme dans la recette de la Taxe; mais, s'il paroissoit, après l'examen, que tout le monde y trouve son avantage; il faudroit bien convenir que malgré ce défaut visible *d'une révoltante simplicité*, & de tout ce qui en résulte contre tous les tripotages des Finances, ce systême mériteroit d'être discuté même dans une Assemblée Nationale, Comité des Finances non excepté (1).

Etat de situation des travailleurs après la Taxe de 473 millions sur l'objet de nécessité absolue, & l'augmentation des prix qui en résulte.

Le revenu général, terre & industrie, étoit, avant la Taxe, de 4 milliards 730 millions; — & la récompense de la masse des travailleurs tant sur la terre que dans l'industrie, étoit alors d'un milliard 576 millions 666 mille 666 l. 13 f. 4 d. ci. . . . . 1,576,666,666 l. 13 f. 4 d.

Or, en conséquence de la Taxe imposée sur la consommation géné-

(1) Provoqué, au contraire, si cela étoit nécessaire, par quelque bon sarcasme bien acéré.

rale en grains de toute espèce, on ajoute à l'ancienne récompense des travailleurs.

1°. Les deux tiers de la Taxe, parce qu'ils doivent payer ces deux tiers qui montent à . .	315,333,333 l. 6 f. 8 d.
2°. Pour raison des réactions ci-devant expliquées, la moitié de la somme précédente, ci.	157,666,666 l. 6 f. 8 d.
Donc le montant de la nouvelle récompense des travailleurs, après la Taxe, au lieu d'être d'un milliard 500 & quelques millions, comme avant la Taxe, sera de deux milliars 49 millions 666 mille 666 l. 6 f. 8 d. ci.	2,049,666,666 l. 6 f. 8 d.

Maintenant observez que le montant de la consommation qu'ils faisoient en grains de

toute eſpèce, abſorboit la moitié de leur ancienne récompenſe, ou de l'ancien prix de leur travail; -- donc elle abſorboit la ſomme de . .	788,333,333 l. 6 ſ. 8 d.
Or leur conſommation en grains eſt enchérie.	
1°. Du montant des deux tiers de la Taxe, ci.	315,333,333 l. 6 ſ. 8 d.
Et 2°. de 10 pour cent de la valeur de cette conſommation avant la Taxe, en conſéquence des réactions dont nous avons parlé; ce ſera donc encore. .	78,833,333 l. 6 ſ. 8 d.
Donc, cette partie de leur conſommation leur coûte après la Taxe, un milliard 182 millions 500 mille liv. ci. . . .	1,182,500,000 l.

Mais le montant de la nouvelle récompenſe des travailleurs eſt por-

té, en conséquence de la Taxe & de ses réactions, à la somme de deux milliards 49 millions 666 mille 666 l. 13 s. 4 d. De laquelle on vient de soustraire, pour leur consommation en grains, un milliard 182 millions 500 mille livres ; - donc il leur reste pour les autres objets de leur consommation la somme de	867,166,666 l. 13 s. 4 d.
Mais ces objets ne valoient avant la Taxe que la somme de	788,333,333 l. 6 s. 8 d.
Or ils sont enchéris en toute justice ; dans l'industrie comme sur la terre, de dix pour cent, par un effet des réactions dont j'ai parlé, & ces dix pour cent font la somme de	78,833,333 l. 6 s. 8 d.
Donc ils valent. . .	867,166,666 l. 13 s. 4 d.

Et c'eſt exactement la ſomme que nous venons d'obſerver encore intacte dans les mains des travailleurs, après qu'ils ont payé leur conſommation en grains aux nouveaux prix néceſſités par la Taxe : — mais je ſupplie qu'on ſe rappelle que ce n'eſt pas cette exactitude que j'ai recommandée dans *la propoſition n'eſt pas neuve ;* — S'Y BORNER STRICTEMENT SEROIT TROP PRÈS DE L'INJUSTICE, & l'on verra bientôt que les capitaliſtes de là terre & de l'induſtrie ſont aſſez payés pour être généreux.

Etat de ſituation des Capitaliſtes de la terre & de l'induſtrie après la taxe & l'augmentation des prix qui en réſulte.

On a vu qu'avant la Taxe le revenu général étoit de 4 milliards 730 millions ; — mais le tiers de ce revenu appartenoit aux travailleurs, — donc il ne revenoit aux capitaliſtes de la terre & de l'induſtrie que . . . . 3,153,333,333 l. 6 ſ. 8 d.

Or le revenu général eſt augmenté de dix pour cent, graces à cet admirable balancier de la récompenſe du travail qui frappe ſi également ſur tous ſes produits, — donc, la portion des capitaliſtes de la terre &

de l'induftrie eft augmentée de la fomme de	315,333,333 l. 6 f. 8 d.
Donc elle eft de la fomme de	3,468,666,666 l 13 f. 4 d.
Mais leur quote-part de la Taxe, — ce tiers de la Taxe qu'ils ne peuvent fe difpenfer de payer par eux-mêmes ou par leurs dépendans, parce qu'ils ne peuvent, ni eux ni leurs dépendans, fe difpenfer de confommer leur quote-part de grains de quelque efpèce, — ne monte qu'à la fomme de . .	157,666,666 l. 13 f. 4 d.

Donc, Taxe payée, il leur refte . . . . 3,311,000,000 l. c'eft-à-dire 157 millions 666 mille 666 l. 13 f. 4 d. de plus qu'avant la Taxe; — donc, ils peuvent généreufement donner le demi-fol par jour que j'ai demandé de plus pour le travailleur, dans la brochure dont je viens de parler, & dont le Comité de Finance n'a pas le temps de s'occuper.

Etat de situation des Intéressés à la recette de la taxe de 473 millions, après l'augmentation des prix qui résulte de la taxe.

Pour remplir cet objet, il faut analyser l'impôt comme nous venons d'analyser les différentes manières de le payer. Je n'entends pas ici sa division si connue en deux parties, dont l'une est destinée au soutien de l'Etat, & l'autre à l'acquit des intérêts de la dette nationale : — ces deux parties se payent également en argent, & ce seroit une étrange idée que celle d'exiger l'impôt en nature, à cette heureuse époque où l'on reconnoît enfin que la dîme est de tous les impôts le plus funeste à l'Agriculture. Je me propose donc ici de considérer l'impôt comme une somme d'argent, & de peser *à ma manière* cette somme d'argent qu'il faut annuellement lever sur tous, pour la donner à quelques personnes ; — sous ce point de vue, il est évident qu'à l'égard de l'effet des taxes sur toutes les valeurs, *l'intérêt & les droits des salariés de l'Etat sont exactement les mêmes que ceux de ses autres créanciers* : — je dis ses autres créanciers ; car si les uns ont prêté leur argent, les autres ont prêté & prêtent encore leurs services. — Je confondrai donc ces deux intérêts sous le nom commun de Capitaliste-Créancier (1).

---

(1) Je prie tous ceux qui ont leur revenu fixe en argent sec, de quelque part qu'il leur vienne, d'observer que relativement à

On a vu que l'effet de la taxe prétendue économique sur la terre, comme de la taxe prétendue miséricordieuse sur le luxe, comme de la taxe politique, & un peu moins mauvaise (si elle étoit possible) sur chaque partie de la consommation, (*nécessaire excepté*). On a vu, dis-je, que l'effet de ces trois espèces de taxes seroit de renchérir tout de 30 pour cent; si l'on étoit de bonne foi décidé à ne voler aucun des trois grands capitalistes, *du travail, de la terre, & de l'industrie.* — Mais il faut songer aussi à ce quatrième capitaliste créancier; — qui comprend les prêteurs comme les salariés de toute espèce; — dont le Gouvernement reçoit annuellement le revenu pour le leur distribuer, — & qu'il me paroît aussi injuste de voler qu'aucun des trois autres Capitalistes. Or, que représentoient au capitaliste créancier, 473 millions tournois, lorsque chaque jouissance, que je désignerai sous le nom de *chapeau*, ne valoit que 20 sols? — Certainement ils représentoient 473 millions de chapeaux. —

Mais combien en représentent-ils, lorsque les taxes dont je viens de parler, ont tout enchéri de 30 pour cent, & qu'elles ont conséquemment porté les chapeaux de 20 sols à 26? — Certainement les 473

la manière dont je vais peser l'argent, ils sont dans la même classe que le *Capitaliste créancier*, & que chacun d'eux peut faire son compte d'après celui que je vais présenter, tant au nom du prêteur d'argent que du prêteur de services.

millions tournois ne repréſentent plus que 363 millions, 846 mille, 154 chapeaux. —

Donc la taxe *économique* ſur la terre, & la taxe *miſéricordieuſe* ſur le luxe, & la taxe *ppolitique* ſur la conſommation probable des gens aiſés, — voleroient au capitaliſte créancier, repréſenté par l'Etat, 109 millions, 153 mille, 846 chapeaux; — *ſans compter ceux qu'ils voleroient à quiconque a ſon revenu fixe en argent ſec.* —

Obſervez maintenant que la taxe que j'appelle ſimplement *naturelle*, parce qu'elle ne fait au patient que le mal qu'on ne peut lui épargner (1); — Obſervez donc, que la taxe *naturelle*, cette taxe ſur la conſommation néceſſaire, c'eſt-à-dire ſur l'objet de première néceſſité, d'abſolue néceſſité, ſur cet objet prétendu ſacré, dont on n'oſe jamais prononcer le nom quand on parle de taxes, & qu'on ne ſait pas apprécier les époques; — Obſervez, dis-je, que la taxe ſur le blé n'enchérit tout que de 10 pour cent. — Donc elle ne portera les chapeaux que de 20 ſols à 22; — Donc, les 473 millions tournois, qui appartiennent

(1) Voici une autre raiſon qui lui confirme ce titre : *la nature ne peut indiquer que l'objet qui produit* NÉCESSAIREMENT *le montant de la Taxe, lorſque ce montant eſt* NÉCESSAIRE. — Toute autre Taxe eſt évidemment contre nature, puiſqu'elle peut manquer ſon objet; — toute autre Taxe dénote ou l'ignorance ou la foibleſſe, ou la mauvaiſe volonté du taxateur.

au capitaliſte créancier ; repréſenteront, après la taxe, 430 millions de chapeaux ; —

Donc la taxe *naturelle* ſur la conſommation néceſſaire, c'eſt-à-dire ſur le blé, ne PRENDRA au capitaliſte créancier que 43 millions de chapeaux, — au-lieu de 109 millions, 153 mille, 846, que leur VOLEROIENT & la taxe *économique* & la taxe *miſéricordieuſe* & la taxe *politique*. (1). — Et remarquez bien, je vous en ſupplie, que ce n'eſt point par diſtraction que je dis que la taxe naturelle PREND, & que les autres VOLENT ; mais par cette raiſon, qui me paroît péremptoire, c'eſt qu'une taxe qui enlève à celui qui la ſupporte, un argent qu'une autre taxe lui laiſſeroit, eſt viſiblement une taxe friponne, quand bien même, ſuivant l'uſage, le taxateur, en fait de taxes, ne ſeroit qu'un ignorant.

Retour annoncé ſur la Capitation.

J'ai dit que je reviendrois à cette taxe imaginée par le deſpotiſme, qui ne fait compter que des têtes, parce qu'il ne peut commander que des bras. — J'y reviens donc à ce ſceau de la ſervitude, — à cet impôt flétriſſant, connue ſous le nom de *capitation*. Qui ſait ſi des idées, que je n'oſe caractériſer, n'enga-

---

(1) Meſſieurs au revenu fixe en argent ſec, faites votre compte, & préſentez-le au Comité des Finances....

geront pas à propoſer qu'on en change ſeulement le titre, & peut-être même qu'on la porte plus haut en conſidération d'un titre patriotique qu'on imagineroit, & d'une proportion un peu moins viſiblement injuſte? — cela eſt, dit-on, ſi facile dans un moment d'enthouſiaſme! — D'ailleurs cet impôt n'augmente les prix que de dix pour cent, comme l'impôt ſur le bled; — & l'impôt ſur le bled exigeroit l'énorme dépenſe d'un petit Cathéchiſme qui en démontreroit tous les avantages, & qu'il faudroit remettre aux Curés par-deſſus leurs 1200 liv. — — — L'analyſe, qui détruit tous les preſtiges, ne ſouffrira pas plus qu'on s'abuſe, & qu'on trompe le Peuple ſur cet impôt, qu'elle ne le ſouffrira ſur tous les autres; — & j'oſe la préſenter, cette analyſe.

La capitation n'augmenteroit les prix que de dix pour cent! — Mais, quand vous aurez augmenté de dix pour cent le ſalaire du Travailleur, & qu'il aura payé la *véritable* quote-part de la capitation, — ſa quote-part relative à ſa portion du revenu général (*je le ſuppoſe poſſible.*) Que lui reſtera-t-il? — La même ſomme qu'auparavant, dites-vous; — ſoit, mais permettez que je vérifie à ma manière, & le titre & le poids de cette ſomme, — ſa valeur intrinsèque; — avec le ſecours de mes chapeaux, je puis tout réduire à ces trivialités qui doivent enfin gouverner le monde ſans y faire rougir perſonne.

N'oublions pas que la portion du Travailleur eſt ſacrée, & qu'elle doit l'être, s'il eſt bien vrai que ſans le travail il n'exiſteroit pour celui qui ne travaille pas

d'autres

d'autres jouiſſances que les jouiſſances de la brute. — *Les taxes qui conſervent intactes les jouiſſances du Travailleur, ſont donc les ſeules qu'un homme juſte puiſſe admettre.* — On voit que je ne parle pas même ici de *l'intérêt* qui le commande auſſi impérieuſement que la juſtice, je l'ai démontré. —

Obſervez maintenant que la récompenſe du Travailleur, avant la taxe, étoit un milliard 576,666,666 l. tournois, & les chapeaux alors ne valoient que 20 ſ.; — le Travailleur avoit donc alors un milliard 576,666,666 chapeaux bien comptés. —

La récompenſe du Travailleur, *grace à la capitation*, eſt augmentée de dix pour cent; — elle eſt donc montée à un milliard 734,333,333 liv. tournois. —

Mais il faut ſouſtraire de cette ſomme le montant de ſa capitation relative à ſa portion du revenu général, — c'eſt-à-dire 157,333,333 liv.; — il ne lui reſte donc (*capitation payée*), qu'un milliard 576,666,666 l., comme avant la capitation. —

Mais les chapeaux, *grace à la capitation*, ſont montés de 20 ſols à 22. —

Donc il n'aura plus qu'un milliard 433,333,333 chapeaux. —

Or, il en avoit, avant cette infâme taxe de la capitation, un milliard 576,666,666, bien comptés. —

Donc la capitation, qui ne lui vole pas une obole pour l'empêcher de crier, lui filoute habilement 143,333,333 chapeaux, en lui remettant affectueuſement ſon compte. —

Or, examinez ſi la taxe ſur le bled, telle que je

la demande avec toutes ſes réactions, *qui n'enchériſſent tout que de dix pour cent, comme la capitation;* — examinez, dis-je, ſi la taxe ſur le bled lui ôte un ſeul chapeau : — vous les trouverez tous, après comme avant la taxe, auſſi intacts, auſſi ſacrés, que la courronne ſur la tête de celui qui la porte, — & qui la porte ſur-tout *pour conſerver intactes toutes les jouiſſances de l'homme à qui l'on doit toute autre jouiſſance que celle de la brute.*

Différence ESSENTIELLE *entre la Taxe ſur l'objet de néceſſité abſolue, & toutes les autres Taxes; raiſon déciſive pour l'adopter & proſcrire toute autre Taxe dans l'époque actuelle,* — L'AN 2 DE LA RÉVOLUTION FRANÇOISE.

J'oſe croire qu'on n'a pas encore trouvé dans mes Ecrits, un mot qui conduiſe à l'idée que cette différence, que j'appelle *eſſentielle*, eſt celle de dix pour cent ſur tous les prix, au lieu de trente. Il y auroit même une contradiction manifeſte à le prétendre, lorſqu'on a ſi ſouvent fait obſerver qu'après que l'équilibre eſt rétabli ſur-tout, dans l'agriculture comme dans l'induſtrie & dans les rapports de l'une à l'autre. il étoit viſiblement égal à l'une comme à l'autre, de payer 130 l. ou 110 l., les objets qu'elle payoit 100 l. avant la taxe, pourvu que ceux qu'elle vendoit 100 l., elle les vendît 130 l., ou 110, ſuivant le taux de juſtice, néceſſité par la taxe qui ſeroit établie.

Quelle eſt donc cette différence à laquelle j'attache

une si haute valeur, — pour laquelle je réclame toute l'attention des gens sensibles & justes, & des grands calculateurs ? — C'est celle qui répond à la seule objection raisonnable que j'aie entendue contre cette idée très-nouvelle, très-singulière & très-vraie, — *de l'innocence des taxes, & de la nullité absolue des dettes nationales, considérées dans l'acception ordinaire du mot* DETTE ; -- voici l'objection. --

Sans doute lorsque l'équilibre est rétabli sur tout, -- lorsque la couche de peinture, qu'on appelle taxes, (v. première suite des Consid., p. 24 à 28), *est enfin également répandue sur toutes les parties du vaisseau de la société, -- sans doute alors, les rapports entre ces différentes parties sont exactement les mêmes qu'avant la dette & les taxes établies pour en payer l'intérêt* ; -- *mais combien faut-il d'années pour étendre également cette couche de peinture, pour rétablir cet équilibre qui constate la nullité de la dette, & l'innocence des taxes ?*

Combien d'années ? -- quatre, six, dix peut-être, avec votre misérable Impôt territorial, qui enlève cependant au cultivateur, à l'instant même où il est établi, cet argent qu'il alloit répandre sur la terre, cet argent qui lui eût, dès l'année suivante, *payé plus que l'intérêt de la taxe* ; — peut-être faudra-t-il plus de dix ans avec votre infernal impôt sur le luxe, *qui ne peut remplir son objet* SANS AFFAMER IMMÉDIATEMENT QUELQUE CLASSE DES TRAVAILLEURS QUI N'Y SONT PAS OCCUPÉS, — *& qui ne peut manquer son objet* SANS AFFAMER LA CLASSE DES TRAVAILLEURS QUI S'EN OCCUPENT,

(Voyez Confid. fur le Mech. des Soc. p. 201 & fuivant.)

Mais, fi vous adoptez l'impôt *naturel*, — l'impôt que je propofe, — cet impôt qui doit abolir tous les autres, — cet impôt, *dont la* 365e *partie entrera néceffairement chaque jour dans la Caiffe de la Nation.* — Comment l'annoncerez-vous feulement cet impôt de 11 liv. fur chaque feptier de froment, & de 5 liv. 10 fols fur chaque feptier d'autre grain, fans que le travailleur, inftruit par fon Curé, fonge auffi-tôt à l'équilibre, — fans que le travailleur apprenne, le même jour, de fon Curé, que fes journées *fortes* doivent être, quinze jours avant, payées quatre fols de plus, — 2 fols & demi à 3 fols de plus les moyennes, — 18 deniers ou 2 fols de plus les moindres journées ?

Cette proportion une fois connue du travailleur, comment l'arracher de fa tête ? — Et quelle néceffité de l'arracher de fa tête, lorfqu'il fera évident que celui qui emploie le travailleur, n'éprouvera lui-même aucun dommage, -- lorfqu'il fera, au contraire, évident qu'il donnera encore moins en augmentation du prix des journées, qu'il ne donnoit pour acquitter les cinq cents autres taxes abolies ?

Comment échappera-t-il à quelqu'un des membres de la fociété, à ceux-là fur-tout dont le revenu ou les falaires font payés en argent, qu'il n'en eft pas un feul, dans le fyftême actuel, qui ne paie au-delà de cette différence d'un dixième fur tous les prix, puifque les deux vingtièmes feuls (auxquels on s'abonneroit

ſans doute pour abolir toute autre taxe) répondent exactement à ce dixième de plus ſur tous les prix, -- & qu'au-lieu de payer ce dixième tel jour, à telle heure, ſous peine d'être exécuté, *ou traité avec indulgence*, on le payera ſans s'en appercevoir, & ſeulement en ſatisfaiſant quelque fantaiſie ?

Je ne crains pas de le répéter, -- qu'on examine ſi cette idée, que j'ai eu tort de dégrader par le nom de ſyſtême, peut avoir d'autre défaut, même aux yeux d'un grand Financier, que ſon extrême ſimplicité, & l'impoſſibilité de tromper à l'avenir qui que ce ſoit en matière de finance.

Mais le préjugé univerſel contre cette eſpèce de taxe!

Eh quoi! le plus terrible de tous les préjugés, le plus indeſtructible dans un pays où l'honneur étoit tout, où l'honneur ſera toujours beaucoup, j'eſpère! -- Hé bien, dans ce pays, le plus indeſtructible de tous les préjugés, celui qui vouoit à l'opprobre la famille d'un malheureux condamné; ce préjugé, l'Aſſemblée Nationale l'a détruit d'un mot. — Grands, Prêtres, Nobles, Pauvres, Riches, tous ont applaudi avec tranſport, tous ont verſé des larmes de raviſſement, lorſqu'un Diſtrict en corps a honoré d'offices publics, des hommes qu'on eût fui avant ce mot de l'Aſſemblée Nationale, s'ils ne s'étoient pas eux-mêmes bannis de la ſociété: — & l'Aſſemblé Nationale douteroit encore de ſa force!

Et lorſque cette force de l'Aſſemblée Nationale a doublé par l'adhéſion formelle & authentique que le premier, le meilleur, le plus digne d'être le premier

des Citoyens François, vient de donner, à la face de l'Europe, à ces grands principes d'unité, d'indivisibilité, d'égalité, de liberté, qui caractérisent la Constitution qu'elle vient d'établir, — l'Assemblée Nationale craindroit d'examiner l'unique objet capable de la détruire ou de la consolider !

Et l'Assemblée Nationale forte de sa conscience, de l'intérêt de tous, des respects mérités du Peuple, du vœu solemnel du Prince, de l'enthousiasme général qui l'attendoit & l'a suivi, des lumières de la Nation, qui depuis si long-temps préparoient l'un & l'autre : — l'Assemblée Nationale craindroit d'ordonner à tous les Départemens d'examiner un objet qui affecte si essentiellement & si immédiatement la France, non seulement dans son tout, mais dans chacune de ses parties ! —

Ou bien, les Départemens craindroient d'examiner & d'ordonner à tous les Districts d'examiner ce que l'Assemblée Nationale ordonneroit d'examiner ! —

Ou bien, les Districts craindroient d'examiner & d'ordonner à toutes les Paroisses d'examiner ce que l'Assemblée Nationale ordonneroit d'examiner ! —

Ou bien, les Paroisses craindroient d'examiner ce que l'Assemblée Nationale, forte de sa conscience & de l'intérêt de tous, ordonneroit d'examiner ! —

Et enfin, puisqu'un silence que j'ose dénoncer comme scandaleux parce qu'il s'agit de l'objet le plus intéressant à connoître & conséquemment le plus pressant à discuter, — puisqu'un silence scandaleux m'oblige de le dire, — quelque Citoyen en France

craindroit de discuter ce qu'un étranger, sans intérêt comme sans appui, ne craint pas d'y proposer ?

RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

Il faut des Taxes, — & la certitude de leur payement peut seule assurer votre Constitution, parce que seule elle peut vous donner cet argent si nécessaire pour déjouer toutes les manœuvres. —

Puisqu'il faut des Taxes, il faut augmenter le prix des journées du travailleur, parce qu'il est démontré que les Taxes finalement enchérissent tout, & que le travailleur est toujours la première victime de cet enchérissement graduel qui ne cesse de lui être préjudiciable, soit d'une façon ou d'une autre, qu'au moment où le prix de ses journées est augmenté. —

Je crois avoir réduit la grande question du choix des Taxes, à chercher s'il vaut mieux que tout enchérisse de dix pour cent au lieu de trente; s'il veut mieux payer tout vingt pour cent plus cher ou vingt pour cent meilleur marché, — & finalement s'il vaut mieux voler infailliblement quelque classe de la société, peut-être toutes, ou se réduire à l'impossibilité visible de voler désormais personne : —

Si vous taxez ou la terre, ou l'industrie, ou la consommation des gens aisés, ou le luxe, ou les hommes, — je crois avoir prouvé qu'il conviendroit de ne plus

parler d'économie, de miséricorde, de politique, encore moins de justice : —

Et si vous ne profitez pas de l'heureuse circonstance, de l'inappréciable circonstance du déficit, comme de l'iniquité bien sentie de vos impôts les plus productifs & de l'absurdité notoire de la plupart des autres, pour les abolir tous, & taxer uniquement l'unique objet dont la consommation indispensable, démontrera d'avance aux créanciers de l'Etat, *présens & futurs*, l'infaillibilité du paiement de leurs intérêts, à la minute, comme l'inutilité d'un remboursement que les Financiers ne désirent que par ignorance ou pour prolonger l'agiotage, —*l'unique objet d'ailleurs qu'il soit possible de taxer sans tromper le travailleur*; parce qu'il sçaura le même jour qu'on lui annoncera la taxe, de combien il faudra augmenter le prix de ses journées ; — si vous ne profitez pas, dis-je, & de la circonstance & de l'observation, pour taxer uniquement le bled *en augmentant le salaire du travailleur au-dessus de sa proportion :* — je crois qu'il conviendroit de parler sobrement de lumières, de patriotisme, & d'humanité (1).

---

(1) Pour se permettre ce dernier paragraphe, il falloit être provoqué par le silence scandaleux de ceux qui ont lu ma dernière brochure, & qui prétendent avoir une opinion en matière des Finance. J'ai tort sans doute de ne pas effacer ce paragraphe, mais c'est une chose bien étrange, que la notoriété publique du vide absolu d'idées en finances, du besoin très-urgent de s'en former de justes, & de la frayeur universelle (pour ne pas dire pis) d'aborder la question.

POST-SCRIPTUM.

LA queſtion ſuivante n'eſt pas étrangère au ſujet, & ne ſeroit peut-être pas indigne d'être méditée par l'Auteur des idées ſur la ſection d'encouragement de la Société de 1789.

Comment le produit brute annuel de la terre en France, n'eſt-il aſſez viſiblement que d'environ 2 milliards 300 & quelques millions, --- pendant qu'avec deux tiers moins de travailleurs, le produit territorial de l'Angleterre, ſuivant un des Obſervateurs les plus exacts de l'Angleterre (M. Arthur Young) eſt de 63 millions ſterling, -- c'eſt-à-dire d'environ un milliard 512 millions tournois ?

Il me ſemble qu'on pourroit expliquer aſſez raiſonnablement cette petite énigme, ſi l'on vouloit bien commencer par ſe réſigner à reconnoître ce grand principe de juſte méchanique, —

Il faut néceſſairement

OU BIEN

Que vous ſouteniez conſtamment le travailleur à votre niveau, comme il y ſeroit toujours *naturellement*, *infailliblement*, & *à la minute*, par le ſyſtême que j'ai propoſé, & que le Comité des Finances & celui d'impoſition n'ont pas le temps d'examiner; ---

OU BIEN

Que le travailleur vous abaiffe bientôt jufqu'à lui, comme il a toujours fait & fera toujours, dans les miférables tripotages de finance qu'on vous propofe; ---

OU BIEN

Que le travailleur fe donne lui-même *au befoin* comme il fait en Angleterre, quelques petites fecouffes pour s'élever jufqu'à vous, lors que l'effet naturel des Taxes l'aura mis au-deffous, & que les aveugles capitaliftes de la terre & de l'induftrie lui refuferont une augmentation proportionnelle du prix de fes journées, --- *fous le miférable prétexte qu'on n'aura taxé que la terre fous la direction des Economiftes, ou bien le luxe fous la tutèle des ignorans ou des hypocrytes.* ---

Ainfi donc, en fuppofant que vous euffiez été affez heureux pour que vos travailleurs fuffent *progreffivement* parvenus à obtenir de votre générofité, pour chacune des têtes qui compofent leur précieufe famille, 12 fols au lieu de fix, par chacun des 310 jours de travail, --- il eft bien évident que leur confommation annuelle feroit aujourd'hui d'un milliard 559 millions 999 mille 400 liv., au lieu de n'être, néceffairement, que de la moitié de cette fomme, puifqu'ils ne reçoivent que cette moitié. ---

Or, la fomme qui revient *net* au capitalifte terri-

torial, quand il afferme ſa terre, ſe trouvant bientôt, méchaniquement, égale au montant de la conſommation des travailleurs, attachés à la terre, --- il me paroît aſſez prouvé que la portion de ce capitaliſte ſeroit double aujourd'hui comme celle du travailleur, --- & que le montant des produits territoriaux ſeroit double auſſi pour répondre à la même progeſſion dans l'induſtrie. Le produit ſeul de la terre ſeroit donc aujourd'hui de 4 milliards 730 millions, au lieu d'être ſeulement d'environ la moitié de cette ſomme : --- ce qui ſuit, en donne même une eſpèce de démonſtration qui ne mérite, à la vérité, que l'épithète d'analogique.

Suivant les calculs de M. King, le revenu territorial de l'Angleterre ſeule, étoit, au commencement du ſiècle, de 32 millions ſterling, --- qui donnoient net au capitaliſte territorial ou propriétaire, 10 millions 600 & quelques mille livres pour ſa portion; --

Or le capitaliſte du travail, vulgairement appellé le travailleur, ne gagnoit alors que huit pences pour ſa journée ; ET REMARQUEZ BIEN QUE DEPUIS CETTE ÉPOQUE LA DETTE NATIONALE S'EST ACCRUE DE PRÈS DE SIX MILLIARDS TOURNOIS. --

Cependant, malgré cette augmentation de la dette nationale & des taxes néceſſaires pour en payer l'intérêt, le produit territorial de l'Angleterre en 1779, étoit, ſuivant M. Arthur Young, de 63 millions ſterlings, qui donnoient alors au capitaliſte de la terre ou propriétaire, environ 22 millions ſterling,

— au-lieu des 10 millions quelques cent-mille livres qu'il avoit au commencement du siècle : —

Or suivant le même observateur, le travailleur ou capitaliste du travail, *avoit deja seize pences au-lieu de huit pour sa journée :* — (à la vérité graces à quelques petites insurrections toujours nécessaires après chaque guerre, pour mettre à la raison les deux capitalistes, lorsque les grands financiers pour payer l'intérêt des emprunts nationaux, n'ont taxé que la terre ou le luxe) : —

Donc, le revenu du capitaliste territorial en angleterre a suivi la même progression que celui du capitaliste du travail : —

Mais cette progression avoit, comme nous venons de le voir, porté le revenu territorial Anglois, de 32 millions sterling à 63, --- qui répondent à un milliard 512 millions tournois, --- dus au travail du tiers tout au plus des travailleurs que vous employez sur la terre, c'est-à-dire de deux millions 888 mille 888 têtes de travailleurs, famille conquise : ---

Donc, en Angleterre, le produit territorial annuel de chaque tête de la famille du travailleur, l'une dans l'autre, étoit en 1779, d'environ 523 liv. tournois : ---

Or votre terre est aussi bonne que celle de l'Angleterre : ---

Donc, chaque tête de la famille de vos travailleurs devroit vous donner la même somme : ---

Or vous avez 8 millions 666 mille 666 têtes de

travailleurs (famille comprife), attachés à la culture de la terre: ---

Donc, votre revenu territorial, brute, devroit-être de 4 milliards 532 millions & quelques cent mille livres: ---

Or il n'eft que de 2 milliards 365 millions: ---

Donc, les travailleurs attachés à la terre en France, à qui vous ne donnez qu'à raifon de 6 fols par tête ne vous donnenr qu'à raifon d'un peu moins de 273 liv. par an; ---- pendant qu'en Angleterre, les travailleurs à qui l'on donne par jour, le double de ce qu'on leur donne en France, rendent par an, plus de 523 liv. à ceux qui les font travailler: ----

Donc auffi, en faifant votre grande banqueroute il y a foixante & quelques années, & toutes les autres petites banqueroutes que vos grands Financiers vous ont obligé de faire à chaque luftre, vous avez à la vérité gagné l'avantage de ne donner que 6 fols au-lieu de 12 à chaque tête de vos travailleurs, mais vous avez perdu auffi vifiblement 2 milliards 160 & quelques millions de revenu fur votre terre, --- 2 *milliards 160 & quelques millions de revenu dont vos travailleurs n'auroient que le tiers; & vous & vos Fermiers auriez néceffairement le refte :* ---- & même perte dans l'induftrie, comme dans l'agriculture, car perte & profit font toujours communs entre ces deux fœurs, malgré leur baffe & ridicule jaloufie.

Or, vous n'auriez pas perdu ce revenu énorme, fi vous euffiez eu des travailleurs attentifs comme en Angleterre, à fe rappeler à votre juftice, quand votre

loyauté ſe ſeroit trop excluſivement occupée de la dette nationale ; ---

Mais c'eſt une grande gaucherie en Angleterre de ſe repoſer de cette attention, ſur les travailleurs. ---

Donc, il ſeroit très-adroit en France d'adopter un ſyſtême de finance *qui démontrât dans tous les cas, à chaque intéreſſé, le point fixe où ſon propre intérêt comme celui des autres l'obligeroit de s'arrêter* ; --- Mais c'eſt préciſément ce que les grands Orateurs n'ont pas le temps d'examiner ; comment s'occuper du préſent quand il y a de ſi belles choſes à dire ſur les brigandages paſſés ?

FIN.